

F045 Réflexion prospective sur l'évolution des pratiques et des usages dans l'espace public

Programmation

Périmètre
EPT Grand-Orly Seine Bièvre
Exigence
Exigence 3 : Anticiper les évolutions de vi(II)e
Objectifs
Les espaces publics sont aujourd'hui supports d'une multiplicité d'usages pour lesquels ils n'ont pas toujours été calibrés et tendant de plus en plus à un usage unique de circulation : circulation générale, transports en commun en site propre, vélos, piétons, poussettes, trottinettes, au détriment d'espace de respiration et de rencontre. Une démarche prospective permettrait d'intégrer les évolutions des usages, les attentes des différents usagers et leur place dans l'espace public (notamment des femmes, jeunes, personnes âgées), l'intégration de l'espace public dans le contexte urbain en mutation, dans une logique de transition écologique et énergétique. Elle intégrera une approche de la diversité des espaces publics et de leurs usages (notamment : environnement, mixité sociale, nouvelles technologies) ainsi que les besoins actuels des publics divers présents à des rythmes de vie différents dans les espaces publics du territoire. Elle proposera des actions et des orientations à mettre en place dans l'aménagement des espaces publics pour répondre aux besoins et aux enjeux identifiés.
Description de l'action
<p><u>Définition de grandes catégories d'espaces publics</u></p> <ul style="list-style-type: none"> avoir une approche statistique du territoire basée sur de grands indicateurs préalablement définis, qui permettent de faire ressortir le contexte socio-démographique dans lequel s'inscrivent les espaces publics ; réaliser une photothèque des espaces publics du territoire classés par grandes catégories, permettant ainsi d'illustrer et de mettre en avant leur diversité (notamment : espaces ouverts ou fermés, espaces minéraux ou herbagés, espaces avec ou sans mobilier urbain) ; mener un travail cartographique qui donne à voir la diversité et l'organisation spatiale des espaces publics sur le territoire (par exemple : places, parvis de gare, parcs et jardins publics, berges de Seine, espaces à initiatives citoyennes). <p><u>Zoom sur quelques espaces publics emblématiques du territoire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> choisir un espace public emblématique pour chaque catégorie préalablement définie sur lequel sera effectué un travail de terrain permettant d'étudier de façon plus approfondie les usages qui en sont faits ; diffuser un questionnaire à destination des usagers des espaces publics choisis pour l'étude afin de mieux cerner les usages qu'ils en font, leurs besoins et leurs souhaits quant à leur aménagement ; mener une observation de terrain de ces espaces publics afin de connaître les rythmes et conflits d'usages qui peuvent exister entre les différents publics qui les fréquentent.
Pilotage
L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion avec les communes Compétence aménagement : EPT Compétence voirie : Etat, Départements, EPT, communes
Partenaires
Etat Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne
Temporalité
Court terme
Actions en lien